

N°133 Mars 2025

# HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles

Le tri,  
un geste  
pour l'avenir

[lechambon.fr](http://lechambon.fr)

  
**Le Chambon  
Feugerolles**

COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

VILLE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

**P**etit  
**b**out  
de  
culture

**4** **Éléments**  
Air Feu Terre Eau

**FESTIVAL CULTUREL  
POUR LES 0-6 ANS**

**DU 15 MARS AU 2 AVRIL 2025**

**Tarif des spectacles : 1€**

**PROGRAMME**

disponible en mairie,  
Espace culturel Albert Camus et à  
la Médiathèque ou sur [lechambon.fr](http://lechambon.fr)



COMMUNE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

## Édito



### Persévérance et engagement

La démolition de l'imposante friche de la rue de la Chapelle est un véritable soulagement. D'ici l'été, ce site laissé à l'abandon ne sera plus qu'un souvenir. Une belle satisfaction qui marque l'aboutissement de plusieurs années d'efforts, rendue possible grâce à la mobilisation sans faille des pouvoirs publics.

Les friches, héritage du passé, pèsent sur nos finances et dégradent notre cadre de vie. Cependant, la persévérance finit par porter ses fruits. L'éco-quartier Les Molières, dont les voiries et espaces publics ont récemment été achevés, en est un exemple. Bientôt, il accueillera un centre de santé ainsi que de nouveaux logements. L'ancienne station-service de la rue Frachon a disparu et cédera la place à un bel aménagement paysager, tandis que le secteur La Bargette-République poursuit sa métamorphose.

Améliorer notre environnement quotidien est une nécessité constante, qui ne se limite pas aux grands projets. La propreté est également un enjeu majeur, mobilisant d'importants moyens : équipements toujours plus performants, interventions renforcées, nouvelles solutions de collecte... Mais cette exigence ne repose pas uniquement sur l'action

publique. C'est aussi une responsabilité collective, une question de civisme.

Le respect des règles et recommandations est essentiel, notamment en matière de tri des déchets comme le rappelle ce numéro d'Horizons. Malheureusement, ces efforts sont compromis par l'attitude de quelques-uns qui continuent de salir notre ville avec les débris jetés à même le sol ou les dépôts sauvages. Face à ces comportements inacceptables, nous restons fermes : dès que possible, leurs auteurs sont verbalisés et poursuivis.

Sans relâche, nous maintenons notre engagement pour transformer durablement notre ville, convaincus que nous sommes nombreux à partager cette même ambition. C'est un défi collectif où chaque geste compte, et pour cela, nous vous en remercions.

**David FARA**  
Maire  
Vice-président de Saint-Étienne Métropole

# SOMMAIRE

- 4 **A**ctualités  
- Nouveau look pour lechambon.fr  
- RN88 : de nouveaux écrans acoustiques pour plus de tranquillité
- 8 **D**ossier  
- Trier mieux, jeter moins
- 12 **P**etite enfance  
- Crèches et jardin d'enfants : un premier pas vers la scolarité
- 13 **T**ravaux  
- Tisser un nouvel avenir pour la friche Jurine
- 14 **A**ssociations  
- La section peinture pour laisser libre cours à sa créativité
- 15 **S**eniors  
- Une journée pour découvrir la résidence autonomie Quiétude
- 16 **S**anté  
- Le centre de santé va sortir de terre
- 17 **J**eunesse  
- Première édition de la cérémonie de citoyenneté
- 18 **S**port  
- Service gagnant pour le Tennis club du Chambon-Feugerolles
- 19 **C**ulture  
- « P'tit bout de culture » : un vent de découvertes
- 20 **C**oup de projecteur
- 22 **I**nstagram

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles  
N° 133 - Mars 2025  
Directeur de la publication : David Fara  
Réalisation, crédit photos et régie publicitaire : Ville du Chambon-Feugerolles, service communication, 04 77 40 30 39 communication@lechambon.fr  
Maquette : Zen Communication  
Impression : Sud Offset  
Distribution : Relais Ondaine  
Tirage : 6 300 exemplaires  
Ville du Chambon-Feugerolles  
Place Jean Jaures - BP 39  
42501 Le Chambon-Fr° cedex  
Tél. : 04 77 40 30 20  
Site Internet : lechambon.fr



# Actualités



## Nouveau look pour lechambon.fr

Depuis quelques semaines, une nouvelle version du site internet municipal est en ligne, avec un design modernisé et une navigation simplifiée. Elle est le fruit du travail des membres de la commission « communication et transition numérique » qui ont souhaité offrir un accès plus clair et rapide à toutes les informations essentielles.

Si la forme a changé, le contenu reste le même. Les usagers disposent d'un espace structuré où ils trouveront les renseignements nécessaires ainsi que les documents utiles pour toutes démarches administratives.

Le site est un relais de l'actualité locale. Chacun peut y suivre les projets municipaux et les événements qui animent la ville. Grâce à un agenda régulièrement mis à jour, rien de plus simple pour rester informé des principaux temps forts. Les différents services municipaux sont également mis en avant pour répondre aux besoins de toutes les générations. Que vous soyez parent à la recherche d'une solution de garde, jeune en quête d'opportunités ou senior souhaitant découvrir les dispositifs qui vous sont dédiés, toutes les informations sont présentes et facilement accessibles.

Si le site internet constitue une ressource incontournable, la Ville diversifie ses moyens de communication pour toucher un maximum de Chambonnais.

### L'information à portée de main



L'application mobile illiwap permet de recevoir en temps réel des notifications sur les alertes du quotidien et les événements à venir.



Instagram (@villelechambon) offre un aperçu de la vie de la commune en image.



La page Facebook « La Forge et l'espace culturel Albert Camus » transmet l'actualité de vos salles de spectacles.



Le magazine municipal Horizons, distribué dans toutes les boîtes aux lettres quatre fois par an, approfondit les actualités, événements et grands projets en cours.



Le panneau lumineux et les supports d'affichage installés aux quatre coins de la ville relaient les informations essentielles.



Accédez à toute l'information municipale en seulement quelques clics sur le site de la Ville



## Les visites de quartier du Maire

Chaque année, David Fara et les élus municipaux se rendent à la rencontre des Chambonnais lors de visites de quartier. Ces échanges directs sont une occasion précieuse d'écouter les attentes et les besoins des habitants. Au nombre de 9, elles démarreront en avril et se poursuivront jusqu'en juillet. Toutes les informations seront diffusées via une campagne d'affichage dans les quartiers, sur le site internet de la Ville et dans la presse locale.

## Réalisations et projets de la Ville en vidéo



Replongez dans les moments forts qui ont marqué notre ville en 2024 et découvrez les grands projets qui façonneront l'année 2025 à travers une courte vidéo en flashant le QR code ci-contre.

## A vos plantations !

Comme chaque année, la Ville invite ses habitants à participer au concours de fleurissement « Le Chambon s'embellit ». Ce rendez-vous incontournable récompense les efforts de tous ceux qui contribuent à l'embellissement de la commune. Les inscriptions seront ouvertes du 12 mai au 13 juin, directement en mairie ou en ligne sur le site lechambon.fr

Le concours s'adresse aussi bien aux propriétaires de maisons individuelles avec jardin et/ou balcon, qu'aux habitants d'immeubles souhaitant valoriser les espaces communs et aux jardiniers des jardins collectifs.

Les membres du jury apprécieront les réalisations selon plusieurs critères, parmi lesquels l'harmonie générale du fleurissement, la diversité et la répartition des végétaux ainsi que la prise en compte de l'environnement et des bonnes pratiques pour un développement durable. Et parce que chaque contribution mérite d'être saluée, tous les participants recevront une récompense.



Passage du jury « Le Chambon s'embellit » de l'édition 2024

## Points d'écoute avec un psychologue

Depuis quelques semaines, la Ville de Saint-Étienne, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole et l'ARS (Agence Régionale de Santé) lance le dispositif « Point d'écoute Sainté et sa couronne ». Ce service gratuit et confidentiel, accessible sur rendez-vous, offrira aux personnes dès 11 ans un accompagnement psychologique adapté. La permanence est réalisée par une psychologue et se déroule à La Ricamarie, le mardi matin en mairie et le vendredi après-midi à la Mariada, 14 boulevard Victor Hugo. Sur rendez-vous au 04 77 48 64 77.

# Dates

## Hôtel de ville

■ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h  
Ouverture le mardi jusqu'à 18h (hors vacances scolaires) pour les services accueil et état-civil  
04 77 40 30 20

## Médiathèque municipale

■ Mardi : 14h à 18h  
■ Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h  
■ Jeudi : 15h à 18h  
■ Vendredi : 12h à 19h  
■ Samedi : 9h30 à 12h30  
Hors vacances scolaires

## Pôle de services

■ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h  
04 77 10 18 20

## Ludothèque municipale

Période scolaire  
■ Mardi : 10h à 12h  
■ Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 17h  
■ Samedi : 10h à 12h

## Laep'inou

Période scolaire  
■ Jeudi : 8h30 à 11h30

## Marché de producteurs

Chaque mercredi de 15h à 18h45 sur l'Espace festif

## Marché forain

Chaque lundi et vendredi de 7h30 à 12h sur l'Espace festif



Emplacement prévisionnel des futurs écrans anti-bruit

## ➤ RN88 : de nouveaux écrans acoustiques pour plus de tranquillité

Après la construction d'un premier mur anti-bruit en 2022 afin de protéger les habitations du secteur Jean-Jacques Rousseau, deux nouveaux écrans acoustiques verront bientôt le jour. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des riverains les plus exposés aux nuisances sonores de la RN88.

Ces dispositifs, financés par Saint-Étienne Métropole et l'État, seront installés de part et d'autre de la RN88 :

- Direction La Ricamarie, au niveau de la sortie 28, avec un mur variant de 4 mètres au plus bas et 5 mètres au plus haut.
- Direction Firminy, au niveau de la rue du Chambon, avec un mur de 3 mètres de hauteur, adapté au relief du secteur.

Ces zones ont été identifiées comme des « points noirs du bruit », selon les critères définis par l'État. Ce classement concerne

les bâtiments construits avant 1978 où les niveaux sonores dépassent les seuils réglementaires. Avant même ces aménagements, des changements d' huisseries avaient déjà été réalisés sur certaines habitations pour limiter l'impact du bruit.

### Un dispositif efficace et testé

Les murs seront réalisés en béton de bois absorbant, un matériau déjà utilisé pour le précédent mur anti-bruit qui a prouvé son efficacité en matière d'absorption des sons sans les renvoyer, garantissant une diminution réelle des nuisances. Le chantier devrait débuter à l'automne 2025.

### Vers un abaissement de la vitesse limite autorisée ?

Parallèlement à ces travaux, une réflexion sur l'abaissement de la vitesse limite autorisée de 110 à 90 km/h sur le tronçon de la RN88 traversant la commune est actuellement en cours d'étude par les autorités compétentes. Une telle évolution permettrait d'atténuer encore davantage les nuisances sonores pour un très grand nombre de Chambonnais.

Informations :  
Saint-Etienne Métropole  
04 77 49 21 49



Visuel prévisionnel des écrans anti-bruit

## La doyenne de la Loire a fêté ses 108 ans

Madame Courbon, résidente de l'Ehpad du centre hospitalier Claudinon, a fêté ses 108 ans, faisant d'elle la doyenne du département de la Loire. Début janvier, David Fara, accompagné de Jean-François Barnier, conseiller départemental, lui a rendu visite pour partager un moment chaleureux et échanger sur ses souvenirs.



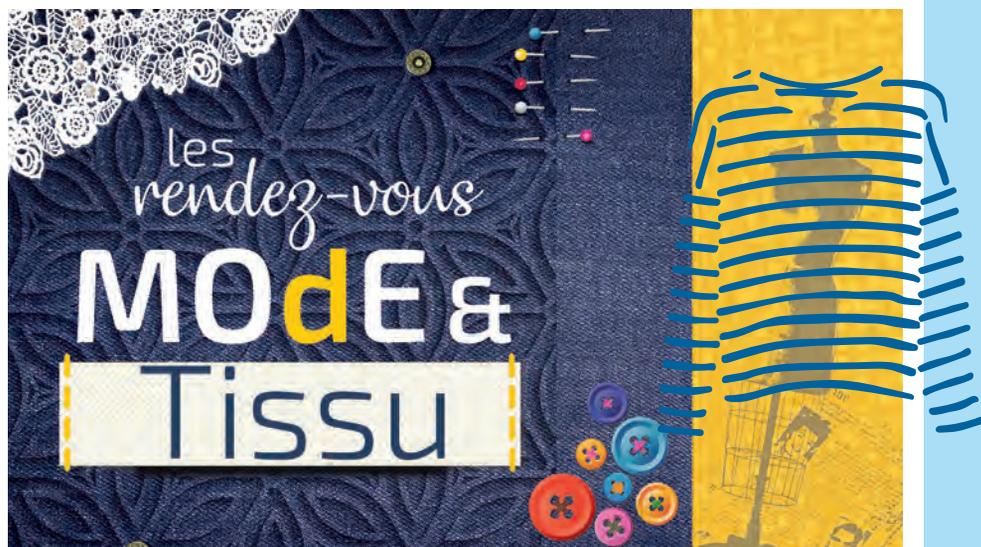
Rencontre avec madame Courbon et son petit-fils, Christophe Martinat directeur du Centre Hospitalier Georges Claudinon, David Fara maire et Jean-François Barnier conseiller départemental

## Signaler la présence de nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et en particulier la vie des abeilles.

Toute personne suspectant la présence de frelons asiatiques est invitée à en faire le signalement sur la plateforme en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)

Une réunion d'information et de sensibilisation se tiendra vendredi 28 mars à 18h salle pédagogique de La Pouratte.



## Les rendez-vous Mode & Tissu : l'événement des passionnés de création !

Les 17 et 18 mai 2025, La Forge accueillera une nouvelle édition du salon « Les rendez-vous Mode & Tissu ». Un événement qui attire chaque année près de 1 200 visiteurs, en recherche de découvertes et d'inspiration. Bijoux, vêtements, tissus, sacs, articles en crochet, vendeur de baskets de seconde main, créateur de robes de mariée et de soirée sur mesure... De nombreux professionnels seront présents pour proposer leurs créations.

### Atelier relooking par une conseillère en image

Plusieurs animations rythmeront ces deux journées : atelier avec une conseillère en image, initiation au tissage sur métier à tisser, exposition de créations réalisées par les élèves du lycée des métiers de la mode Adrien Testud, démonstration de dentelle au

fuseau (un savoir-faire traditionnel à redécouvrir), confection de bonnets de chimiothérapie (offerts ensuite à la Ligue contre le cancer).

Le concours « Mannequin d'un jour » sur le thème « Jean et marinère » est ouvert à tous et gratuit. Les participants n'auront qu'à poser devant l'objectif. Chaque jour, 4 participants seront récompensés dans 4 catégories : homme, femme, enfant et famille. Seront à gagner : des places de spectacles pour la saison culturelle 2025/2026, des bons d'achat dans un salon de coiffure, des friandises, des corbeilles de fruits...

Les inscriptions se feront directement sur place, à l'accueil du salon.



Jury du concours « mannequins d'un jour » 2024

# Trier mieux, jeter moins



Triez vos déchets alimentaires grâce aux bornes de collecte



**Objectif 2025 :  
210 kg d'ordures  
ménagères par  
habitant, contre  
240 kg en 2020**



Saint-Étienne Métropole est en charge de la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est elle qui organise la collecte, fournit les bacs individuels et assure la gestion des points d'apport collectifs et des déchèteries.

Ces dernières années, les consignes de tri ont beaucoup évolué. L'objectif est d'améliorer le traitement de nos déchets pour les recycler et les réutiliser afin de réduire la quantité enfouie dans les centres prévus à cet effet, comme celui situé à Borde-Matin.

Pour répondre à cet enjeu, chaque ménage dispose de trois poubelles principales : une poubelle jaune destinée aux emballages recyclables, un bio-seau pour les déchets alimentaires et une poubelle d'ordures ménagères pour les déchets non recyclables. Des points d'apport volontaire sont également présents sur chaque commune de la Métropole pour collecter le verre et le textile. En complément, 13 déchèteries sont ouvertes pour déposer des déchets plus volumineux ou spécifiques (gravats, batteries, bois... voir page 11).

La gestion des déchets étant devenu un défi majeur pour la préservation de notre planète, chaque geste compte. Dans ce numéro d'Horizons, nous vous invitons à (re)découvrir les consignes de tri et les bonnes pratiques pour minimiser notre impact environnemental.

## Tri des déchets alimentaires : l'allié de nos terreaux



Le bio-seau est le petit dernier des bacs à déchets à avoir rejoint votre domicile. Saint-Étienne Métropole a équipé au cours de l'année 2024 les foyers, et disposé près de 874 bornes de collecte sur l'ensemble du territoire, dont 25 sur la commune. Ils sont destinés à recevoir les déchets alimentaires d'origine végétale ou animale.

Si vous n'avez pas encore reçu votre bio-seau, vous pouvez contacter le service Infos Déchets au 0800 882 735.

Des composteurs individuels ont également été distribués pour les foyers disposant d'un espace extérieur qui en ont fait la demande.

Tous les déchets de cuisine et de jardin y sont compostables. L'une des règles d'or est de diversifier les apports de matières vertes (épluchures, fleurs fanées, gazon) et en matières brunes (feuilles mortes, branchage, paille...). En cas de doute, un guide du compostage, remis lors de la distribution des bio-seau, est consultable en ligne sur [saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr)

Ces déchets servent à la production de compost, qui est un fertilisant naturel riche en nutriments, améliorant la qualité des sols et favorisant la croissance des cultures.

## La poubelle jaune : tous les emballages et papiers



Le tri des emballages et du papier est tout aussi essentiel. Une tonne de papier trié permet de produire 900 kg de papier recyclé, limitant ainsi l'utilisation de nouvelles ressources naturelles et l'abattage d'arbres notamment. D'autant que recycler un déchet pour en fabriquer un nouveau consomme en règle générale moins d'énergie que le produire à partir de matières premières vierges.

La poubelle jaune peut accueillir tous les papiers, cartons et emballages en plastique ou en métal, contribuant ainsi à réduire considérablement la quantité de déchets enfouis.

## Le verre et le textile : des ressources à valoriser

Les points d'apport volontaire jouent également un rôle important dans la gestion des déchets.



Côté textile, avec près de 80 milliards de vêtements produits chaque année dans le monde, l'impact sur l'environnement de l'industrie de la mode et du textile est colossal, la plaçant à la deuxième place en termes de pollution derrière l'industrie pétrolière.

Les bornes à textile permettent de recueillir vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie dans des sacs bien fermés.



Journée nettoyage de printemps 2024

## Journée de nettoyage de printemps

Samedi 5 avril, plusieurs associations locales se mobiliseront pour la traditionnelle journée de nettoyage de printemps : Les amis randonneurs, Les pieds plats, La sauvegarde et protection de la vallée de Cotatay, Les pêcheurs à la ligne du Chambon, ainsi que les sociétés de chasse Cotatay-Chambon et des mineurs de La Ricamarie.

Les enfants du Conseil municipal jeunes et du Conseil municipal enfants prêteront aussi main-forte pour collecter les déchets et sensibiliser à la préservation de l'environnement.

Pour participer, il suffit de vous rapprocher des associations engagées dans l'opération.

# Trier mieux, jeter moins

Les pièces en bon état pourront être redistribuées, tandis que les textiles trop abîmés seront recyclés en chiffons ou serviront de rembourrage pour des coussins et canapés par exemple.

Le verre, quant à lui, peut être recyclé à l'infini sans perte de qualité. Son recyclage suit un processus spécifique distinct des autres matériaux, et doit pour cela être collecté séparément. Mélangé aux autres déchets recyclables, le verre pourrait casser et se mélanger aux papiers et plastiques, rendant leur tri et leur recyclage plus compliqués.



Il est envoyé directement vers des centres spécialisés où il est fondu pour fabriquer de nouveaux contenants en verre, sans passer par

les mêmes circuits que les plastiques et métaux.

En triant correctement, nous contribuons à limiter l'exploitation accrue de ressources naturelles telles que le sable, le calcaire ou l'eau, tout en réduisant la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication de nouveaux emballages. Une bouteille en verre abandonnée met près de 4 000 ans à se dégrader dans la nature, d'où l'importance de son recyclage.

Les conteneurs peuvent recevoir tous les emballages en verre, qu'ils soient entiers ou cassés, à l'exception des ampoules, de la vaisselle, des pots de fleurs, des miroirs et des verres plats, qui doivent être apportés en déchèterie.

Vous pouvez trouver la borne la plus proche de chez vous en vous rendant sur [saint-etienne-metropole.fr](http://saint-etienne-metropole.fr) onglet « Préserver-Recycler », « Gestion des déchets » et « Conteneur de tri des déchets ».



**Henri Bouthéon**  
1<sup>er</sup> Adjoint au maire délégué  
aux espaces verts  
et à la propreté urbaine



**Gilbert Vasselon**  
Adjoint au maire  
délégué à la transition  
écologique

## Quels nouveaux équipements seront mis en place pour faciliter le tri des déchets ?

Avec plus de 4 500 tonnes de cartons jetés en 2024, leur gestion est un enjeu majeur. Pour répondre à cette augmentation et éviter l'engorgement des bacs jaunes, des colonnes dédiées aux grands cartons seront installées sur l'espace public par Saint-Étienne Métropole, à l'image des bornes de tri du verre ou du textile. L'objectif est de désengorger les bacs jaunes, souvent remplis par ces déchets volumineux, et d'optimiser leur collecte. Ces cartons seront ensuite directement acheminés vers des centres de recyclage pour être valorisés.

## Comment la commune agit-elle pour encourager le tri des déchets ?

Grâce aux nombreuses solutions mises en place, une grande partie des déchets est désormais valorisée via un traitement adapté. La commune s'engage activement dans le tri en valorisant les déchets ramassés dans l'espace public par les agents des services techniques. Elle encourage également la jeunesse à prendre de bonnes habitudes dès le plus jeune âge, notamment au restaurant municipal Le Rabelais, où des bacs spécifiques leur permettent d'apprendre à trier leurs déchets. Toutefois, la réussite de ces dispositifs repose sur la participation active de chacun !

## Déchèteries : un service pour les déchets spécifiques

Les 13 déchèteries métropolitaines, ouvertes 6 jours sur 7, collectent les déchets trop volumineux ou dangereux pour être déposés dans les poubelles ordinaires. On peut y apporter gravats, bois, déchets verts, métaux, mobilier, déchets électroniques,

pires, batteries et produits toxiques comme la peinture ou les solvants. Parmi elles, 3 sont situées à moins de 10 minutes en voiture du Chambon-Feugerolles (La Ricamarie, Roche-la-Molière et Firminy).



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, un système de QR code a été mis en place pour réguler l'accès aux déchèteries. Chaque foyer doit créer un compte sur le site [dechetries.saint-etienne-metropole.fr](https://dechetries.saint-etienne-metropole.fr), renseigner ses coordonnées ainsi que la plaque d'immatriculation de son

véhicule, puis enregistrer le QR code sur son smartphone ou l'imprimer. Ce QR code permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries de la métropole avec une limite de 30 unités par an, modulable selon le type de véhicule utilisé.

	Véhicules légers	1 unité
	Véhicules à moteur à 2 ou 3 roues, quads et vélos	1 unité
	Voiturettes sans permis	1 unité
	Véhicules utilitaires dont le PTAC est inférieur ou égale à 3 tonnes	2 unités
	VASP catégorie M dont le PTAC est inférieur ou égale à 3 tonnes	2 unités

 Véhicules utilitaires dont le PTAC est supérieur à 3 tonnes et inférieur ou égale à 3,5 tonnes **5 unités**

 VASP catégorie M dont le PTAC est supérieur à 3 tonnes et inférieur ou égale à 3,5 tonnes **5 unités**

 Remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg et inférieur ou égal à 750 kg **5 unités**

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, un formulaire papier peut être reti-

ré auprès des agents en déchèterie.

## La poubelle à ordures ménagères : le dernier recours pour vos déchets

Après avoir correctement trié, peu de déchets doivent finir dans la poubelle à ordures ménagères. Tout leur contenu ne pourra pas être recyclé et finira enfoui dans un centre.

En 2020, sur le territoire de la Métropole, 126 000 tonnes de déchets ménagers ont été enfouies, soit 240 kg par habitant. L'objectif fixé pour 2030 est de diviser ce chiffre par cinq et de ne pas dépasser 26 000 tonnes.

Trier ses déchets est un geste simple, mais qui a un impact considérable sur l'environnement. En adoptant de bonnes habitudes, chacun peut contribuer à la préservation des ressources naturelles et à la réduction des déchets enfouis.

Faire du tri un réflexe quotidien, c'est œuvrer ensemble pour un avenir plus durable !



© Illustrations des bacs à déchets : Direction communication et marketing territorial - Saint-Étienne Métropole.

## Que faire des pneus usés ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les distributeurs de pneus dont la surface de vente fait plus de 250 m<sup>2</sup> ont l'obligation de reprendre les pneus usagés gratuitement et sans achat de pneus neufs (dans la limite de 8 pneumatiques usagés par an et par personne).

Les distributeurs dont la surface de vente fait moins de 250 m<sup>2</sup> peuvent aussi les reprendre, mais ne sont pas obligés de le faire gratuitement. Ils sont donc susceptibles de les reprendre uniquement dans le cadre d'un achat de pneus neufs.

Tous les points de reprise sont recensés sur le site [quefairedemesvieuxpneus.fr](https://quefairedemesvieuxpneus.fr) ainsi que sur le site de l'ADEME : [quefairedemesdechets.ademe.fr](https://quefairedemesdechets.ademe.fr)





Séance de yoga à la crèche Les Pirouettes

## Les permanences du Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) offre une écoute et un accompagnement personnalisé aux femmes et aux familles qui souhaitent connaître leurs droits, être accompagnées dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle, aidées dans le cas de violences conjugales ou qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de la parentalité.

Le service est gratuit et confidentiel, encadré par des professionnels et ouvert à toutes.

Sur rendez-vous au Pôle de services du Chambon-Feugerolles au 04 77 01 33 55.

## Crèches et jardin d'enfants : un premier pas vers la **scolarité**

La Ville se donne les moyens d'offrir un accueil de qualité aux jeunes enfants grâce à ses trois structures petite enfance gérées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ils peuvent être accueillis dès l'âge de 2 mois et demi dans l'une des deux crèches municipales, Les Picoti et Les Pirouettes, puis au jardin d'enfants à partir de 2 ans, pour une transition en douceur avant l'entrée en école maternelle. Ces lieux permettent à chaque enfant de grandir et de s'épanouir au sein d'un environnement collectif et bienveillant.

### Lieu d'éveil et de socialisation

Ces structures collectives proposent de nombreuses activités et ateliers destinés à favoriser la découverte, l'apprentissage et la socialisation de l'enfant. Ils sont animés par des professionnels ou en lien avec les structures municipales ou des prestataires. Ainsi, la ludothèque et la médiathèque interviennent régulièrement

pour proposer des temps lecture et jeux. Une psychomotricienne accompagne les enfants pour favoriser les mouvements, les gestes et l'expression corporelle, tandis que des séances de relaxation et de yoga adaptées sont dispensées, et parfois partagées entre les parents et leurs enfant.

### Comment inscrire son enfant ?

Des places sont disponibles dès la rentrée de septembre. Les familles peuvent effectuer une pré-inscription auprès du Relais Petite Enfance, anciennement appelé Relais Assistante Maternelle.

La démarche peut se faire en ligne via le site internet de la ville [lechambon.fr](http://lechambon.fr) rubrique « Petite enfance et jeunesse », ou en envoyant un mail à l'adresse [relaispetiteenfance@lechambon.fr](mailto:relaispetiteenfance@lechambon.fr)

Les demandes sont examinées de manière anonyme par une commission d'admissions.



La démolition de la friche, située rue de la Chapelle, a démarré en ce début d'année

## Tisser un nouvel avenir pour la friche Jurine

L'an dernier a été marqué par le lancement de chantiers d'envergure, à l'image du démantèlement du pont de La Bargette-République ou de l'aménagement des espaces publics de l'éco-quartier Les Molières.

Dans la continuité de cette dynamique, le chantier de démolition de l'ancienne usine de tissage Jurine a démarré fin janvier, véritable soulagement pour les riverains qui exprimaient à chaque rencontre avec la municipalité leur désarroi.

Ce site industriel, fermé depuis 2007, amorce une transformation. Occupant près d'un hectare à l'est de la commune, la friche située rue de la Chapelle a longtemps fait l'objet de projets de reconversion privés qui n'ont pu aboutir.

Grâce à l'engagement de la municipalité aux côtés de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) en charge de la démolition des bâtiments, le site va pouvoir être traité. Un projet qui n'aurait pu voir le jour sans le soutien de Saint-Étienne

Métropole et d'une subvention de l'État à hauteur de 750 000 € dans le cadre du fonds « France nation verte ».

### Travaux de dépollution prévus en 2026

La phase de désamiantage a été lancée et sera suivie par la démolition du bâtiment. Une étude approfondie de la pollution du site sera ensuite réalisée entre juin et décembre, avant d'entamer, en 2026, les opérations de dépollution nécessaires à la réflexion et mise en œuvre d'un futur programme de logements qui sera défini précisément au regard des conclusions de cette étude.



L'usine de tissage Jurine produisait des tissus et rubans avant sa fermeture en 2007

## Construction de logements Cité Malval

Bâtir et Loger lance un projet de construction de 10 logements sous le régime Prêt social location accession (PSLA) à la cité Malval avec des pavillons T3 et T4.

Le dispositif PSLA permet aux ménages de devenir propriétaire en signant un acte notarié en deux phases. Une phase d'essai pendant laquelle la capacité de remboursement d'emprunt est testée en payant une redevance (cela pouvant aller de 6 mois à 2 ans). Puis la phase d'acquisition définitive.

Pour plus d'informations : [rodrigues@batiretloger.com](mailto:rodrigues@batiretloger.com)



Visuel prévisionnel des pavillons sur site

## Crosstraining et Pilates avec la Gym Volontaire Pontcharra

Le club Gym Volontaire Pontcharra propose deux types d'activités adaptées à tous les niveaux, encadrées par un coach dynamique et passionné.

Le crosstraining est un entraînement fonctionnel qui permet d'améliorer l'endurance musculaire et cardiaque. Chaque séance travaille l'ensemble du corps grâce à des exercices variés et accessibles à tous. Elles ont lieu chaque lundi de 18h30 à 19h30 et jeudi de 18h30 à 19h15.

Le jeudi, la séance se termine par un cours de Pilates de 19h15 à 20h, pour renforcer les muscles profonds, améliorer la posture et favoriser la détente.

Renseignements :  
catherine.jousserand@gmail.com  
06 04 13 74 05



Visite de Daniel Geysant, adjoint au maire en charge de la vie associative et sportive, à la section peinture de l'ACL

## La section peinture pour laisser libre cours à sa créativité

L'Association Chambonnaire de Loisirs (ACL) propose une multitude d'activités pour tous les âges et toutes les envies. Que vous soyez passionné par les loisirs manuels (art floral, tricotage), les disciplines plus artistiques (chorale, danse), les activités sportives (marche nordique, randonnée, mise en forme, Pilates) ou les jeux de société (cartes, Scrabble), vous trouverez votre bonheur au sein de cette association dynamique.

Parmi ces nombreuses propositions, la section peinture fait le bonheur d'un groupe d'âmes créatives. Née de la passion commune d'un cercle d'amis, elle a su grandir au fil des ans pour rassembler aujourd'hui 19 participants.

### Un espace d'échanges et de liberté

Chaque jeudi après-midi, de 14h à 18h, les membres se retrouvent dans le cadre agréable et lumineux de la salle municipale située au cœur du parc de La Pouratte. Ici, pas de professeur ni de cours imposés : chacun est libre de peindre ce qui lui plaît, selon ses envies et son inspiration. Les participants, qu'ils soient

débutants ou peintres confirmés, s'entraident et échangent conseils et astuces dans une ambiance bienveillante et conviviale.

Aucune expérience préalable n'est requise pour rejoindre le groupe : il suffit d'apporter son propre matériel et de se laisser porter par le plaisir de peindre. L'objectif est avant tout de partager un moment de détente et d'exploration artistique, en laissant place à l'expression personnelle et aux échanges entre passionnés.

N'hésitez pas à venir rencontrer les membres de la section et à découvrir l'atelier sur place lors d'une séance. Pour plus d'information, contactez le président de l'ACL au 06 19 06 71 71.



Ateliers de peinture libre chaque jeudi après-midi



Repas de Noël à la résidence autonomie Quiétude

## Une journée pour découvrir la résidence autonomie Quiétude

La résidence autonomie Quiétude ouvre ses portes jeudi 10 avril afin de permettre à d'éventuels futurs locataires de découvrir son fonctionnement, son ambiance et les services qu'elle propose.

Tout au long de la journée, il sera possible de visiter les studios individuels et les espaces communs, d'échanger avec les résidents et de rencontrer l'équipe qui les accompagnera au quotidien. Cette immersion est l'occasion de mieux comprendre ce mode d'hébergement qui se distingue d'un EHPAD par son équilibre entre indépendance et vie en collectivité.

### Un cadre de vie sécurisé et convivial

« Quiétude » accueille des seniors autonomes. Chaque locataire dispose de son propre studio, garantissant son intimité et son confort personnel. Il peut également profiter des lieux de vie collectifs, qui favorisent les échanges et la convivialité. Chacun organise ses journées à sa guise, en fonction de ses envies et de ses habitudes. Ce mode de vie, à mi-chemin entre le

domicile et l'établissement spécialisé, offre une réponse idéale aux attentes des seniors d'aujourd'hui.

### Des services pour un quotidien facilité

Pour celles et ceux qui le souhaitent, un service de restauration sur place est proposé tous les midis. Chaque jour, les résidents peuvent choisir entre deux menus équilibrés et variés, préparés avec soin par le restaurant municipal Le Rabelais.

Le ménage des appartements est assuré par une équipe dédiée, permettant aux locataires de se consacrer pleinement à leurs loisirs et à leurs projets personnels.

L'un des autres atouts de la résidence est sa riche palette d'activités. Spectacles, activités physiques adaptées, conférences, ateliers créatifs... Les propositions ne manquent pas pour maintenir une vie sociale dynamique.

Une résidence où il fait bon vivre, à découvrir le 10 avril prochain, 1 rue du Maquis, de 9h à 19h.

Plus d'informations au 04 77 10 01 35.

## Les dates à ne pas manquer !

Le 23 janvier dernier, la conférence sur la prévention des arnaques, organisée en partenariat avec la Police nationale, le service de répression des fraudes et le service informatique de la Ville, a rencontré un franc succès. À l'initiative du Conseil communal des aînés, cet événement a rassemblé un public nombreux.

Parmi les prochains rendez-vous à ne pas manquer, la réunion d'information sur le voyage seniors se tiendra vendredi 14 mars à 14h30, salle Aragon. L'occasion de découvrir la destination et le programme de ce séjour toujours très attendu.

Enfin, le traditionnel loto de la résidence Quiétude reviendra le 22 mars, avec une édition ouverte à tous. Un moment de convivialité à partager, dans l'espoir de décrocher le gros lot !



Visuel prévisionnel du centre de santé au cœur de l'éco-quartier Les Molières

## Le centre de santé va sortir de terre

La France connaît une pénurie de professionnels de santé, en particulier de médecins généralistes, qui n'épargne pas la commune. Consciente de cet enjeu majeur, la municipalité travaille activement sur cette problématique ardue afin d'attirer de nouveaux praticiens.

Afin de présenter les dernières actualités et évolutions du projet, les habitants sont d'ailleurs invités à une réunion publique d'information prévue le 18 mars à 18h30 salle Aragon.

### Une réunion d'information le 18 mars à 18h30

La première pierre du centre de santé Filieris sera posée dans les tous prochains jours pour une ouverture de l'équipement prévue en 2026. Le projet de construction porté par la municipalité a été confié à la SPL Cap Métropole et bénéficie du soutien financier de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Loire.

Le centre accueillera à terme 4 médecins généralistes et des permanences seront assurées par des spécialistes en ophtalmologie, cardiologie et rhumatologie. Ils exerceront en concertation avec les autres professionnels médicaux et para-médicaux du territoire, les structures sanitaires et médico-sociales réunis au sein de la filière gérontologique de l'Ondaine et de la communauté professionnelle territoriale de santé Ondaine-Forez.

### Les Molières : un quartier en devenir

Le quartier Les Molières, situé près de la gare, va devenir d'ici quelques jours le chantier du futur centre de santé qui accueillera plusieurs médecins généralistes et des permanences de spécialistes. Le choix de cette implantation est idéal en termes d'accessibilité, le site étant très bien desservi par les transports en commun, les places de stationnement sont nombreuses, il est également proche du centre-ville, donc des commerces et services.

Cette ancienne friche artisanale qui a fait l'objet d'une longue phase de dépollution est aujourd'hui prête à accueillir le centre de santé. Les espaces publics sont terminés et la mutation se poursuivra avec l'implantation d'une nouvelle offre de logements.



© Agence d'architecture Urb'In

Vue prévisionnelle du centre de santé depuis la rue Bouzerand



Eco-quartier Les Molières avec l'emplacement du futur centre de santé au premier plan



Fin des travaux de voirie, d'éclairage public et de plantations



David Fara, maire, en présence de Jean-François Barnier, conseiller départemental, d'élus municipaux et de jeunes électeurs lors de la première cérémonie de citoyenneté

## Première édition de la cérémonie de **citoyenneté**

Le 29 janvier dernier, la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville a accueilli la première édition de la cérémonie de citoyenneté. Un évènement organisé pour les jeunes ayant atteint la majorité depuis les dernières élections afin de marquer symboliquement leur entrée dans la vie civique.

### Une sensibilisation essentielle

L'objectif de cette cérémonie est double : rappeler les valeurs fondamentales de la République et souligner le rôle joué par chaque citoyen dans le bon fonctionnement de notre démocratie.

Invités quelques semaines auparavant, une vingtaine de jeunes ont participé à cette première édition et ont reçu des mains de monsieur le maire et de Samia Hamidi, adjointe en charge de la citoyenneté, leur carte d'électeur, un livret citoyen, ainsi que quelques cadeaux symboliques : un abonnement d'un an à la médiathèque et une place de spectacle pour la saison culturelle. Un temps important a été consacré aux échanges chaleureux et conviviaux, et

nos jeunes électeurs ont été encouragés à exercer pleinement leurs droits et devoirs de citoyens.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se rendre à la cérémonie, leur carte d'électeur leur sera envoyée par courrier.

### Le recensement citoyen à 16 ans, une démarche obligatoire

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à effectuer à l'âge de 16 ans en mairie. Cette inscription est indispensable pour figurer sur les listes électorales et constitue une condition nécessaire pour se présenter à certains examens ou concours (baccalauréat, permis de conduire...). Simple et rapide, cette inscription se fait sur rendez-vous en mairie. Il suffit de se munir de sa carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille à jour.



### Soirée jeux le 28 mars

Vendredi 28 mars, de 18h30 à 20h30, la ludothèque municipale vous invite à une nouvelle soirée jeux à La Forge !

Au programme : une multitude d'activités à découvrir et à partager, qu'il s'agisse de jeux de société, de construction, d'éveil ou encore en bois. Un espace Playmobil sera également à disposition.

Un moment convivial à vivre en famille ou entre amis, gratuit et ouvert à tous !

## L'Agora : ouverture au public



Le complexe sportif dédié aux sports et loisirs de plein air L'Agora a temporairement ouvert ses portes depuis les vacances de février.

La dernière phase de travaux consistant à poser le revêtement de la piste d'athlétisme et des terrains de basket va se dérouler au printemps, ce qui obligera une fermeture de l'équipement durant 3 semaines.

Une communication précisant les dates exactes de fermeture sera déployée sur site, ainsi que via les supports de communication de la Ville (site internet, Illiwap et Instagram).



Terrains de tennis municipaux de La Pouratte en terre battue synthétique

# Service gagnant pour le Tennis club du Chambon-Feugerolles

Depuis 40 ans, le tennis club du Chambon-Feugerolles (TCCF) implanté au-dessus du parc de La Pouratte, offre à ses adhérents, débutants comme confirmés, la possibilité de pratiquer le tennis en loisir et en compétition.

2025 marque un tournant pour le club. L'élection d'un nouveau bureau, intégrant de jeunes recrues aux côtés des membres expérimentés, ainsi que l'arrivée d'un nouvel encadrant, apportent un souffle nouveau. Toutefois, l'ambition reste la même : faire vivre le club et développer la pratique du tennis pour tous.

Côté équipements, il bénéficie d'infrastructures municipales de qualité, à l'image des deux courts en terre battue synthétique qui rencontrent un franc succès auprès des joueurs, ainsi que du complexe sportif Guy et Alain qui permet une pratique toute l'année.

## Courts de tennis et club house rénovés

Le club house a récemment été rénové, avec des travaux portant sur la peinture, le chauffage, l'éclairage et la réfection des plafonds. La Ville

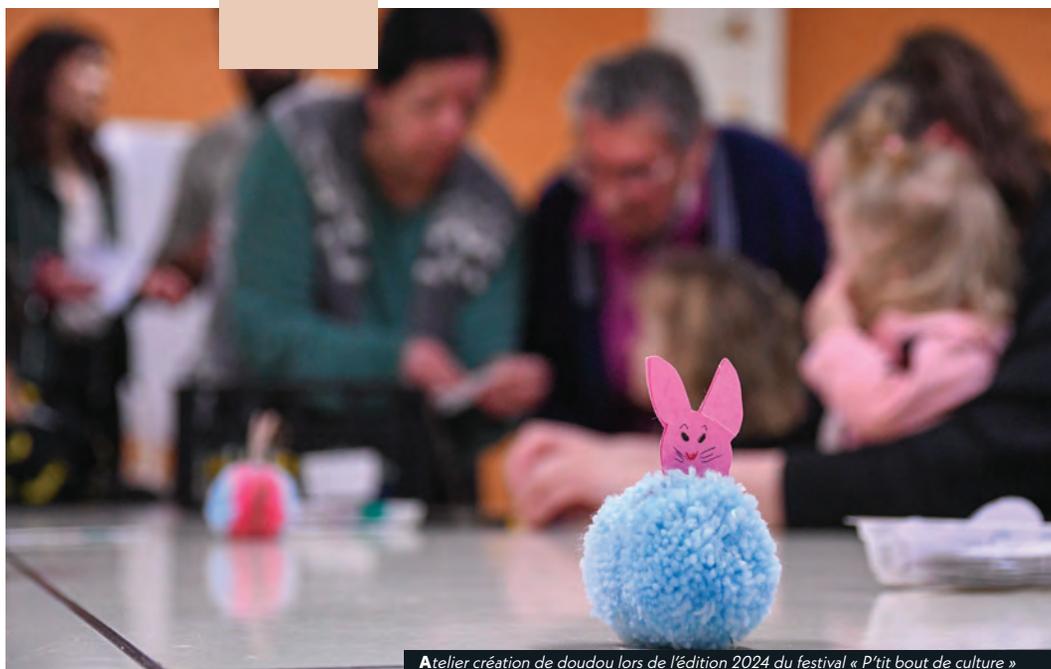
du Chambon-Feugerolles a participé activement à ces aménagements, permettant au club de disposer d'un espace adapté aux besoins de l'association. De son côté, le TCCF a financé l'installation d'un nouveau bar, réalisé par une entreprise chambonnaire.

Depuis février, les rencontres par équipe ont repris chaque week-end sur les courts de La Pouratte. Le tournoi jeunes au printemps, le tournoi open (ouvert à tous les joueurs licenciés) au début de l'été et le tournoi 4<sup>e</sup> série (réservé aux joueurs amateurs) à la rentrée seront les temps forts du calendrier 2025.

Pour rejoindre le club de tennis du Chambon-Feugerolles : [tccf@orange.fr](mailto:tccf@orange.fr)  
04 77 61 98 38



Nouveau club house après rénovation



Atelier création de doudou lors de l'édition 2024 du festival « P'tit bout de culture »

## « P'tit bout de culture » : un vent de découvertes



Du 15 mars au 2 avril, le festival « P'tit bout de culture » revient pour une nouvelle édition placée sous le signe des quatre éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu. Un programme riche et varié attend les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles pour une découverte sensorielle et ludique.

### Des spectacles et des ateliers pour éveiller la curiosité

Cette année encore, le festival propose 5 spectacles spécialement conçus pour captiver les jeunes spectateurs et les plonger dans un univers enchanteur. Entre danse, théâtre, lecture et musique, chaque représentation sera une invitation à l'émerveillement. De belles découvertes en perspective pour éveiller la sensibilité artistique des tout-petits !

En complément, la ludothèque municipale animera des stands de jeux pour stimuler la curiosité : jeux d'adresse, de construction, de coopération, et bien d'autres.

Des temps créatifs permettront aux petits artistes en herbe d'expérimenter différentes techniques, de la peinture à la couture en passant

par la fabrication d'instruments de musique et la cuisine. Autant de manières d'explorer sa créativité tout en développant sa motricité fine.

D'autres ateliers inviteront à la découverte des arts plastiques, de la danse, du bien-être et de l'éveil musical.

L'accès aux activités est entièrement gratuit, et les spectacles sont proposés à seulement 1 € afin de permettre à toutes les familles de profiter de ce rendez-vous culturel.

Le programme complet est disponible sur le site internet de la Ville, en scannant le QR code ci-contre, ainsi qu'en version papier dans les structures municipales.



Les jeunes cuisiniers s'initient à la cuisine lors d'ateliers découverte



## L'humour sous les projecteurs

Cette année encore, le festival d'humour ArcomiK a conquis le public en accueillant de grands humoristes comme Panayotis Pascot et Issa Doumbia.

Pour clôturer cette édition, une soirée stand-up réunira plusieurs humoristes vendredi 14 mars à La Forge. Aux commandes, Elodie Arnould, maîtresse de cérémonie, assurera le lien entre les artistes et le public. Sont attendus notamment Jean-Luc Lemoine, Swann Périssé, Alicia C'est Tout, Umut Koker et Donel Jacksma. Un moment d'exception qui sera capté par France TV.



## Concert de Solann

Révélation féminine des Victoires de la musique 2025 le 27 mars à 20h30, La Forge.

# Coup de projecteur



Des élèves de 3<sup>e</sup> du collège Saint-Joseph se sont rendus à la médiathèque municipale pour découvrir l'exposition « Les jeunes et la Libération dans l'Ondaine », réalisée par Henri Gatka.



Réunion de restitution avec les partenaires et seniors chambonnais pour une présentation du plan d'actions dans le cadre de la labellisation Or Ville amie des aînés.



Un groupe de CE2/CM1 du centre de loisirs a participé à un projet intergénérationnel avec la résidence autonomie Quiétude, sur le thème de la construction. Un moment privilégié partagé avec les résidents.



Dix-sept couples chambonnais ont célébré leurs noces d'or, de diamant et de palissandre le 19 janvier dernier, à La Forge, en présence de leurs proches.



Visite de Sylvain Dardoulier, conseiller départemental délégué auprès du Président, pour un échange sur le projet du centre de santé au sein de l'éco-quartier Les Molières.



Distribution de soupe de potiron au marché des producteurs du mercredi après-midi, une belle initiative pour réchauffer les passants.



Les jeunes musiciens de l'École intercommunale des arts et la chorale de l'ACL se sont produits sous le kiosque du parc Jean Moulin à l'occasion du marché de Noël.



David Fara, maire, accompagné de membres du Conseil municipal a rencontré les associations chambonnaises pour leur adresser ses vœux en début d'année.



Les adolescents de l'Espace 2.8 ont réalisé des nichoirs à oiseaux, qui ont été posés par les services techniques au parc Jean-Jacques Rousseau.

Les différents acteurs du projet partenarial d'aménagement (PPA) du Gier, de l'Ondaine et de Saint-Etienne Sud se sont réunis à La Forge le 20 février dernier pour travailler sur la question des friches du territoire.



Instagram



## Suivez la ville sur Instagram

Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présent sur Instagram.

Une manière différente et originale de dévoiler son actualité.

Tout au long de la semaine, retrouvez les photos des principales animations, réunions et événements organisés.

Les Chambonnais peuvent également apporter leur contribution grâce au #monchambon

Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Instagram puis de rechercher le profil intitulé @villelechambon

Il ne vous restera alors plus qu'à publier vos plus belles photos de la ville avec le #monchambon



**villelechambon** 16 élèves de CM1 et CM2, dont 8 chambonnais, ont été sélectionnés par leur école pour participer au concours national des petits champions de la lecture, sur la scène du théâtre de l'Espace culturel Albert Camus.



**villelechambon** Des héros de contes et dessins animés prennent vie grâce à l'atelier de création d'un théâtre d'ombre, organisé par la médiathèque municipale. Un atelier qui donne un avant-goût du spectacle « Moi mon ombre » qui aura lieu mercredi 19 février à 16h à l'Espace culturel Albert Camus.



**villelechambon** En hommage aux victimes du cyclone Chido, qui a dévasté le département de Mayotte, une minute de silence a été observée ce vendredi à 11h en mairie. Pour soutenir l'élan de solidarité, chacun peut contribuer en faisant un don à une association humanitaire mobilisée sur le terrain.



**villelechambon** Les enfants ont pu laisser libre cours à leur créativité en confectionnant leurs propres photophores à la médiathèque municipale. Une activité créative et conviviale qui a ravi petits et grands.



**villelechambon** Partagez vos plus belles photos des illuminations de Noël avec le #monchambon



**villelechambon** Une journée bien remplie pour les membres du conseil municipal enfants et du conseil municipal jeunes ! Après avoir pris part cet après-midi à une opération de plantation d'arbres à L'Agora, ils poursuivent leur engagement ce soir lors d'une réunion d'échanges avec les élus municipaux.

# Portage DE Repas



Votre repas complet au quotidien livré chez vous pour

**11.60€**

Ou **9.90€** à récupérer en boutique

Vos commandes au  
**04.27.77.46.74**  
Ou par mail à  
[traiteur.sotton@gmail.com](mailto:traiteur.sotton@gmail.com)



## Offre de Printemps

- 5 portages de repas livrés = 1 portage de repas offert
  - 12 portages de repas livrés = 3 portages de repas offerts
- Pour les repas livrés entre le 10 mars et le 13 avril 2025, les repas seront offerts entre le 14 et le 27 avril 2025.

Portage de repas à domicile **sans engagement.**

Livraison du Lundi au Samedi  
(Repas du Dimanche livré le samedi)

**Traiteur SOTTON**

30 Rue Gambetta, 42500 Le Chambon Feugerolles

Le portage de repas comprend : une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage ou un yaourt, un dessert et un michon de pain. (Possibilité d'un plat pour le soir 5.75€ en supplément)

Semaine Exemple	Entrée	Plat	Dessert	Plat du soir
Lundi	Pâté de campagne	Colin Parmentier	Mousse au Citron Vert	Gratin d'endive au jambon
Mardi	Salade de Betteraves	Filet de Poulet & Gratin de Courge	Crème à la Vanille	Tomate farcie et purée
Mercredi	Pâté en Croûte Richelieu	Graton de Saumon, Colin & Pennes	Salade de Fruits	Choux farci
Jeudi	Macédoine de Légumes	Lasagne au Bœuf Charolais	Muffin aux pépites de chocolat	Crumble de poisson aux courgettes
Vendredi	Céleri Rémoulade	Gâteau de Foie de Volaille & quenelles	Crème Spéculos aux éclats de biscuit	Gratin de fruits et mer et pennes
Samedi	Jambonnette	Dos de Merlu Panné & Purée	Mousse chocolat blanc-coco	Gratin provençal
Dimanche	Terrine de Saint Jacques	Gratin de Brocolis	Brownie noix de pécan	Tartiflette au Reblochon

INFO : Vous pouvez bénéficier d'éventuelles aides financières pour les portages de repas. Rapprochez-vous de votre Caisse de Retraite, de votre Mutuelle ou du Conseil Général pour les titulaires de l'APA.

Commander la veille avant 13h00 pour livraison le lendemain à partir de 10h00

## RÉALISEZ DE NOMBREUSES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN QUELQUES CLICS DEPUIS CHEZ VOUS

[lechambon.fr](http://lechambon.fr)

RUBRIQUE "VOS SERVICES" > "DÉMARCHES EN LIGNE"

- ▶ Demande d'acte d'état civil
- ▶ Demande d'inscription sur les listes électorales
- ▶ Déclaration de changement de coordonnées
- ▶ Recensement citoyen obligatoire
- ▶ Prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de carte nationale d'identité et les passeports
- ▶ Demande d'autorisation d'urbanisme

Une fleur,  
une histoire...



29 rue Thomas  
42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES  
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE  
Lundi : 14h-19h  
Mardi au samedi : 9h-19h  
dimanche : 9h-12h30

Le Chambon  
Feugerolles  
COMMUNE DE SAINT-ETIENNE METROPOLITAIN

Votre publicité dans les pages de votre magazine municipal Horizons ?

Contactez-nous !  
[communication@lechambon.fr](mailto:communication@lechambon.fr)

L'ATELIER DE  
**optique**  
 by Hervé optique

OFFRE EXCEPTIONNELLE

**-100 €**

sur une paire de verres de dernière  
 génération Varilux X Séries\*

sur présentation de ce bon



📍 25 rue Gambetta  
 42500 Le Chambon-Feugerolles

\*Offre valable jusqu'au 31 mai 2025,  
 voir conditions en magasin.

**04 77 61 85 24**

**illiwap**  
 L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !



**TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP**  
 L'APPLICATION MOBILE  
 DE LA COMMUNE

**01** | Téléchargez l'appli

**02** | Recherchez votre commune

**03** | Cliquez sur « s'abonner »

Télécharger dans  
 l'App Store

DISPONIBLE SUR  
 Google Play

DISPONIBLE AVEC  
 AppGallery



- ▶ **POMPES FUNÈBRES** 24h/24 - 7j/7
- ▶ **MARBRERIE**
- ▶ **CHAMBRE FUNÉRAIRE** 9h-20h - 7j/7

Depuis  
 1993

**ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES**  
**CONTRAT OBSÈQUES - ARTICLES FUNÉRAIRES**  
**ADMISSION EN CHAMBRE FUNÉRAIRE**

**04 77 61 01 04 - 06 60 80 46 24**

▶ Chemin du cimetière - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

catteau.catherine42@gmail.com

www.pf-catteau.com